

**UNSS**  
2022

**Union Nationale  
du Sport Scolaire**

# **Je suis Jeune Juge / Jeune Arbitre En ESCALADE**

**UNSS**  
Union Nationale  
du Sport Scolaire

**MAIF**

▶ *Vidéo de Présentation* 1:54

**15 JUIN 2021**

**LE JEUNE JUGE / JEUNE ARBITRE**

**MAIF**

## Présentation



Tout élève de collège ou de lycée a la possibilité de suivre une formation afin de pouvoir officier au sein des rencontres sportives, de s'engager dans la vie associative et ce, dans le cadre de l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS).

Les compétences attendues se trouvent dans le livret Jeune Juge / Jeune Arbitre de chaque activité.

### DEVENIR JEUNE JUGE/JEUNE ARBITRE C'EST :

- Apprendre à **faire des choix** et s'y tenir,
- **Prendre des décisions pertinentes** (sécurité, équité, loyauté) et **justifier ses choix**,
- **Mesurer** les conséquences de ses actes,
- **Acquérir** au cours de sa formation les connaissances et les compétences inhérentes aux différents rôles sociaux nécessaires aux exigences de l'activité (arbitre, juge, chronométreur, starter, table de marque...),
- Prendre et **assumer des responsabilités**.

## LA CONSTRUCTION D'UN PARCOURS DE FORMATION :

Les compétences du Jeune Juge/Jeune Arbitre construites au sein de chaque AS et certifiées aux différents niveaux (départementale, académique, nationale, internationale) peuvent être insérées au sein du curriculum de formation renseigné dans Parcours Sup.

Il est énoncé dans le BO spécial n°1 du 22 janvier 2019 (Programme d'EPS du Lycée Général et Technologique) et le BO spécial n°5 du 11 avril 2019 (programme d'EPS des classes préparant au CAP et les classes préparant au baccalauréat professionnel) que « l'implication des élèves dans le cadre de l'AS doit être valorisée dans les bulletins et le dossier d'orientation ».

C'est pourquoi, il semble essentiel de mettre en place une cohérence et un suivi individuel des compétences acquises de ce jeune officiel au sein de parcours de formation, mais aussi qu'une fiche d'évaluation harmonise l'ensemble des activités sportives pour des raisons d'équité sur l'ensemble du territoire au niveau des attendus à chaque niveau de certification.

## PRESENTATION DE L'ACTIVITE :

L'épreuve se déroule sur une SAE en difficulté et vitesse, sur des blocs artificiels (ou pan) pour le bloc.

La formule du championnat de France d'escalade s'organise comme suit :

- Équipes de 4 grimpeurs parité de sexe obligatoire (2G/ 2F)+ 1 jeune juge, composition conforme aux indications de la fiche sport en cours,
- Combiné de 3 disciplines : difficulté, bloc et vitesse.
- 12, 10 ou 8 secteurs possibles à réaliser
- Si 12 secteurs : 7 voies, 4 blocs et 1 vitesse
- Si 10 secteurs : 6 voies, 3 blocs et 1 vitesse
- Si 8 secteurs : 5 voies, 2 blocs et 1 vitesse
- Chaque grimpeur s'exprime sur tous les secteurs où 2 parcours sont proposés. L'équipe choisira 2 grimpeurs sur chacun des 2 parcours. En vitesse un parcours fille et un parcours garçon seront proposés.

Un secteur peut correspondre à une épreuve de difficulté, de bloc ou de vitesse.

Le classement s'obtient par l'addition des points de chaque grimpeur de l'équipe

Les grimpeurs d'une même équipe s'assurent entre eux sur les différentes voies.

La formation à l'assurage est indispensable.

L'évaluation des jeunes juges portera sur leurs capacités à assumer le rôle de juge de voie, de juge de bloc ou de vitesse

La compétition ne peut se dérouler en l'absence de juges :

En conséquence celui-ci devra :

- Connaître et faire appliquer les règles de l'activité.
- Appliquer des choix pertinents lors de ses décisions.
- Se montrer efficace grâce à une autorité affirmée.

# SOMMAIRE

## LE JEUNE JUGE/ARBITRE

1. S'ENGAGE A RESPECTER LA CHARTRE DE L'UNSS
2. DOIT CONNAITRE LES REGLES DE L'ACTIVITE
3. S'INVESTIT DANS LES DIFFERENTS ROLES LORS D'UNE MANIFESTATION
4. DOIT SATISFAIRE AUX EXIGENCES DE LA CERTIFICATION
5. DOIT VERIFIER SES CONNAISSANCES
6. ASSURE LE SUIVI DE SA FORMATION
7. PEUT PARFAIRE SA FORMATION EN CONSULTANT DES DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES

## 1. LE JEUNE JUGE/JEUNE ARBITRE, S'ENGAGE À RESPECTER LA CHARTE DE L'UNSS

Sans juge, arbitre, chronométreur, starter, la rencontre ne peut exister.

Ces rôles sont construits dans le cadre de l'objectif général n°3 « **Exercer sa responsabilité individuelle et au sein d'un collectif** » ( *Programme d'EPS du lycée général et technologique Annexe 1 du BOEN du 22 janvier 2019*) ou de celui visant à « **Exercer sa responsabilité dans un engagement personnel et solidaire** » (Le programme d'EPS pour le CAP et pour le baccalauréat professionnel défini par l'arrêté du 3-4-2019 publié au BO spécial n° 5 du 11 avril 2019) et de l'arrêté du 9 novembre 2015 (collège) Compétence Générale n°3 « *Partager des règles, assumer des rôles et responsabilités* ».

### 1.1 Le Jeune Juge/Jeune Arbitre doit :

- Connaître le règlement de l'activité
  - Être objectif et impartial
  - Permettre le déroulement de la rencontre dans le respect de l'équité sportive.
  - Connaître les différentes tâches liées à sa mission.
- Pour remplir sa mission, le Jeune Juge/ Jeune Arbitre doit, à chaque journée de formation ou de compétition, disposer de l'ensemble des documents nécessaires (licence UNSS, règlement de l'activité, ...) et du matériel nécessaire pour remplir sa fonction.
- Le jeune juge/jeune arbitre UNSS doit s'engager à respecter les termes du serment ci-dessous :

*« Au nom de tous les jeunes juges/arbitres, je promets que nous remplirons nos fonctions en toute impartialité, en respectant et suivant les règles qui les régissent, dans un esprit de sportivité »*

*Comité International Olympique*

## 2. LE JEUNE JUGE/JEUNE ARBITRE DOIT CONNAITRE LES REGLES DE L'ACTIVITÉ

### Pour le JEUNE ARBITRE

#### A) Règlement de l'escalade UNSS en difficulté

##### PRESTATION :

- En compétition d'escalade UNSS, il n'existe qu'une forme de prestation : les voies «flash».
- La voie est démontrée par un ouvreur ou visionnée.
- Les grimpeurs voient évoluer les autres compétiteurs.
- Aucune indication technique (des coéquipiers ou extérieure) pendant la prestation du grimpeur.
- Les voies sont gravées en tête.
- L'ordre de passage des équipes se fait par tirage au sort.
- Sur chaque secteur, la gestion du temps et de l'ordre de passage des équipiers est laissée à l'appréciation de l'équipe.

##### 1) DÉBUT DE PRESTATION :

Une prestation débute dès que les 2 pieds du grimpeur quittent le sol.

##### 2) CE QUE DOIT FAIRE LE GRIMPEUR :

- S'encorder avec un nœud en huit sécurisé par un nœud d'arrêt.
- Mousquetonner impérativement toutes les dégaines et dans l'ordre de progression.
- La dernière position admise pour mousquetonner est la dernière prise avec laquelle le chef ouvreur considère que le mousquetonnage est possible depuis cette position. Cette dernière est matériellement identifiée (gommette, adhésifs, ...) de manière identique sur l'ensemble des voies de difficulté. S'il n'a pas réalisé le mousquetonnage, le compétiteur ne pourra se voir comptabiliser aucun mouvement ou prise(s) suivante(s). S'il quitte cette dernière prise avec les 2 mains sans avoir remédié au mousquetonnage, sa prestation est arrêtée par le juge.
- Réparer lui-même un mauvais mousquetonnage (cas du yoyo ou scoubidou). Dans les conditions citées au-dessus.
- Respecter les consignes et les interdits donnés par l'organisateur pendant la démonstration.

##### 3) CE QUE PEUT FAIRE LE GRIMPEUR :

- Désescalader une partie de sa voie, sans retourner au sol.
- Signaler et demander la prise en compte d'un incident technique (voir chapitre A-6), ce qui pourra, si avéré, lui accorder une nouvelle tentative et sa meilleure prestation sera retenue. Ou bien ne pas signaler l'incident et choisir de continuer sa prestation. Dans ce dernier cas, aucune nouvelle

tentative ne peut lui être accordée.

-Demander, à tout moment, le temps qui lui reste.

#### 4) FIN DE PRESTATION :

Une prestation est terminée lorsque :

- \* Le grimpeur mousquetonne la dernière dégaine en position réglementaire. L'atteinte de la dernière prise de la voie n'est donc pas obligatoire.
- \* Le grimpeur fait un retour au sol.
- \* Un grimpeur dépasse le temps accordé à l'équipe pour gravir la voie (le grimpeur peut demander à tout moment le temps restant au jeune juge).
- \* Le grimpeur commet une faute technique en bénéficiant d'une aide artificielle :
- \* Corde tendue après le mousquetonnage (à la suite d'un premier avertissement)
- \* Le grimpeur utilise des parties du mur interdites (les bords latéraux et supérieurs de plaques, les trous d'inserts sont toujours interdits).
- \* Le grimpeur se tient à une dégaine ou un point d'assurage.
- \* Le grimpeur met le pied sur un point d'assurage :
  - si aide, arrêt immédiat
  - si touché, on laisse le grimpeur poursuivre sa progression.
- \* Il oublie un mousquetonnage.
- \* Il ne mousquetonne pas les dégaines dans l'ordre de progression.
- \* Il chute (il est arrêté par la corde ou revient au sol).

Dans tous les cas : relever la valeur de la prise la plus haute atteinte par le grimpeur (prise « contrôlée », prise « utilisée »).

#### 5) DÉTERMINATION DE LA HAUTEUR ATTEINTE :

2 possibilités de jugement :

La prise est contrôlée : le grimpeur tient la prise et stabilise son corps.

La prise est utilisée : le grimpeur engage un mouvement de progression avec celle-ci vers la prise suivante. Déplacement significatif du centre de gravité et déplacement d'une main vers la prise suivante (rappelons qu'un mousquetonnage ne constitue pas une utilisation).

#### 6) INCIDENT TECHNIQUE :

a) Définition : il y a incident technique lorsque :

- une prise casse ou est desserrée.
- un mousqueton est mal positionné.

- une gêne qui n'est pas le fait de grimpeur est constatée (à l'appréciation du président de jury).

b) Traitement de l'incident : plusieurs cas de figure peuvent se présenter

- le grimpeur choisit de continuer : plus de recours possible.

- le grimpeur réclame un incident technique :

\* La dernière hauteur est comptabilisée.

\* L'incident technique est vérifié par le chef ouvrier.

\* s'il est accepté le concurrent pourra repasser.

\* Après sa 2ème prestation, la meilleure performance est retenue.

**ATTENTION !**

En UNSS, les grimpeurs de l'équipe s'assurent entre eux.

Par conséquent, tout grimpeur gêné par une corde trop tendue ne pourra réclamer un incident technique.

Mais, si la tension de la corde constitue une aide pour le grimpeur, le juge de voie avertit l'assureur et, en cas de récurrence, le juge de voie décide d'arrêter la prestation du grimpeur. Il lui attribue, alors, la valeur de la prise atteinte au moment de l'arrêt.

**7) RÉCLAMATIONS :**

Toute réclamation doit être faite **par le jeune coach et** par écrit au Président de jury :

- Dans les 10 mn après la distribution des résultats aux accompagnateurs d'équipe.

- Dans l'immédiat pour les réclamations durant la compétition par l'accompagnateur déclaré.

Les faits doivent être clairement exposés.

Ces réclamations sont d'abord faites à l'oral puis confirmées par écrit au président de jury.

Toutes délibérations et décisions prises par le Président de jury, après consultation des juges de la voie ou du bloc concerné sont irrévocables.

**8) SPECIFICITE POUR LE SPORT PARTAGE : 3 Voies**

Pour les jeunes en situation de handicap au sein de l'équipe sport partagé :

- Attribution d'un coefficient de compensation en fonction du handicap suite au testing initial

- Escalade en moulinette (et pas en tête)

- Rajout de prises pour certaines catégories (de C2 à C5)

- Prise sommitale touchée (et pas clippage du dernier point)

- Prise touchée (et pas prise contrôlée et utilisée)

## ***B) Règlement de l'escalade UNSS en Bloc***

**PRESTATION :**

- Chaque bloc comporte une position de départ matérialisée obligatoirement par deux prises

de main et deux prises de pied (position légitime de départ).

- Il peut être imposé une main droite et une main gauche, idem pour les pieds. Les prises de départ sont marquées d'une couleur spécifique permettant une identification claire.
- Chaque concurrent dispose de 5 essais maximum pour réussir le bloc.
- Ils peuvent les réaliser de manière consécutive ou non.
- L'équipe gère le temps accordé de manière autonome et choisit l'ordre de passage des équipiers durant l'épreuve.

### 1) DÉBUT DE PRESTATION :

La prestation débute lorsque le grimpeur quitte la position de départ légitime et que la totalité de son corps quitte le sol.

S'il démarre dans une position irrégulière, ou s'il quitte entièrement le sol, le juge de bloc l'arrête immédiatement et comptabilise un essai.

### 2) EXIGENCE DU BLOC :

- Le grimpeur peut nettoyer les prises uniquement avec le matériel mis à la disposition
- Par l'organisateur et sans décoller les pieds du sol.
- Avant le début de la prestation, le grimpeur ne peut toucher que les prises de départ (sinon, essai).
- Tout grimpeur touchant le tapis (ballant ou chute) au cours d'une tentative se verra comptabiliser un essai.
- Le grimpeur ne peut pas utiliser les trous d'insert avec les mains, ni les parties interdites (essai).
- Pour valider la prise zone (bonus), celle-ci doit être contrôlée **ou utilisée**.

### 3) FIN DE PRESTATION :

Le bloc est réussi :

- Lorsque le concurrent contrôle la prise de sortie à deux mains  
ET
- Après que le juge valide la réussite du bloc en annonçant « OK » et en levant le bras.

### 4) SPECIFICITE POUR LE SPORT PARTAGE : 2 Blocs

Pour les jeunes en situation de handicap au sein de l'équipe sport partagé :

- Attribution d'un coefficient de compensation en fonction du handicap suite au testing initial

- Toutes les prises ont une valeur
- Rajout de prises pour certaines catégories (de C2 à C5)

## ***C) Règlement de l'escalade UNSS en Vitesse***

Proposition d'organisation pour une épreuve de vitesse au championnat.  
Un secteur comportant 2 voies : de 7 à 12 m de développé vertical.

Difficulté minimale	Collège	5b
	Lycée	5c

Deux essais chronométrés pour chacun des 4 équipiers participant à cette épreuve : le meilleur temps de chacun est pris en compte. Auparavant, dans le temps imparti, possibilité de faire autant d'essais libres.

Les points sont attribués à l'issue du passage de toutes les équipes de la manière suivante :

Exemple : si la vitesse vaut 40 points

Dégressif de 40 points à 5 points de 0 à 75% en plus du meilleur temps.

6 points (15% de 35 pts) de 75 à 125% en plus du meilleur temps

4 points (10% des 40 pts) de 125 à 150% en plus du meilleur temps

2 points (5% des 40 pts) pour les concurrents au-delà de 150% en plus du meilleur temps

0 point en cas de chute

Les points attribués à l'équipe, en vitesse, correspondent à la somme des points obtenus par chaque équipier

- Procédure de départ : « à vos marques » le candidat se présente au pied de la voie un pied levé, 1 ou 2 mains sur la ou les prises de départ, le chrono démarre aux ordres du starter : « prêt » et dans un délai de 2 secondes maximum « go ».
- Triple chronométrage : le temps retenu est le temps médian. Si un chronomètre est défaillant, le temps retenu est la moyenne des 2 temps. Si 2 chronomètres défaillants, la prestation est recommencée.
- Assurage à 2 : l'un des assureurs a le système d'assurage sur lui (type autobloquant) et l'autre l'aide à avaler la corde rapidement.

- Encordement : 2 mousquetons de sécurité inversé, reliés à la corde par un nœud de 8 sécurisé par un nœud d'arrêt.
- Conversion des temps au centième en temps au dixième ;

\* arrondi au dixième inférieur

#### 4) SPECIFICITE POUR LE SPORT PARTAGE :

Pour les jeunes en situation de handicap au sein de l'équipe sport partagé :

- Attribution d'un coefficient de compensation en fonction du handicap suite au testing initial
- Pas de voie attribuée en fonction du sexe

#### D) Cotations au Championnat de France

Attention ! : Il n'est plus tenu compte des catégories de sexe, il y aura 2 parcours dans chaque secteur.

Formule avec 12 secteurs

<i>Secteurs collège</i>	<i>S1</i>	<i>S2</i>	<i>S3</i>	<i>S4</i>	<i>S5</i>	<i>S6</i>	<i>S7</i>	<i>S8</i>	<i>S9</i>	<i>S10</i>	<i>S11</i>	<i>S12</i>
<i>Epreuves</i>	<i>V1</i>	<i>V2</i>	<i>V3</i>	<i>V4</i>	<i>V5</i>	<i>V6</i>	<i>V7</i>	<i>B1</i>	<i>B2</i>	<i>B3</i>	<i>B4</i>	<i>VITE</i>
<i>Parcours 1</i>	<i>5b</i>	<i>5c</i>	<i>6a</i>	<i>6b+</i>	<i>6c+</i>	<i>7a+</i>	<i>7c</i>	<i>5c</i>	<i>6a</i>	<i>6b</i>	<i>6c</i>	<i>5b</i>
<i>Parcours 2</i>	<i>5a</i>	<i>5b</i>	<i>6a</i>	<i>6b</i>	<i>6c</i>	<i>7a</i>	<i>7b+</i>	<i>5b</i>	<i>5c</i>	<i>6a</i>	<i>6b+</i>	<i>5a</i>

<i>Secteurs lycée</i>	<i>S1</i>	<i>S2</i>	<i>S3</i>	<i>S4</i>	<i>S5</i>	<i>S6</i>	<i>S7</i>	<i>S8</i>	<i>S9</i>	<i>S10</i>	<i>S11</i>	<i>S12</i>
<i>Epreuves</i>	<i>V1</i>	<i>V2</i>	<i>V3</i>	<i>V4</i>	<i>V5</i>	<i>V6</i>	<i>V7</i>	<i>B1</i>	<i>B2</i>	<i>B3</i>	<i>B4</i>	<i>VITE</i>
<i>Parcours 1</i>	<i>5c</i>	<i>6a</i>	<i>6c</i>	<i>7a</i>	<i>7b</i>	<i>7c</i>	<i>8a</i>	<i>6a</i>	<i>6b</i>	<i>6c</i>	<i>7a</i>	<i>5c</i>
<i>Parcours 2</i>	<i>5b</i>	<i>5c</i>	<i>6b</i>	<i>6c</i>	<i>7a+</i>	<i>7b+</i>	<i>7c+</i>	<i>5c</i>	<i>6a+</i>	<i>6b+</i>	<i>6c+</i>	<i>5b</i>

Formule avec 10 secteurs

<i>Secteurs collège</i>	<i>S1</i>	<i>S2</i>	<i>S3</i>	<i>S4</i>	<i>S5</i>	<i>S6</i>	<i>S7</i>	<i>S8</i>	<i>S9</i>	<i>S10</i>
<i>Épreuves</i>	<i>V1</i>	<i>V2</i>	<i>V3</i>	<i>V4</i>	<i>V5</i>	<i>V6</i>	<i>B1</i>	<i>B2</i>	<i>B3</i>	<i>VIT</i>
<i>Parcours 1</i>	<i>5c</i>	<i>6a</i>	<i>6b+</i>	<i>6c+</i>	<i>7a+</i>	<i>7c</i>	<i>5c</i>	<i>6a</i>	<i>6b+</i>	<i>5b</i>
<i>Parcours 2</i>	<i>5B</i>	<i>6a</i>	<i>6b</i>	<i>6c</i>	<i>7a</i>	<i>7b+</i>	<i>5b</i>	<i>6a</i>	<i>6b</i>	<i>5a</i>

<i>Secteurs lycée</i>	<i>S1</i>	<i>S2</i>	<i>S3</i>	<i>S4</i>	<i>S5</i>	<i>S6</i>	<i>S7</i>	<i>S8</i>	<i>S9</i>	<i>S10</i>
-----------------------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	------------

<i>Épreuves</i>	V1	V2	V3	V4	V5	V6	B1	B2	B3	VIT
Parcours 1	6a	6b+	6c+	7a+	7b+	8a	6a	6b+	6c+	5c
Parcours 2	5c	6a	6b+	7a	7b	7c+	5c	6b	6c	5b

Formule avec 8 secteurs

<i>Secteurs collège</i>	S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8
<i>Epreuves</i>	V1	V2	V3	V4	V5	B1	B2	VIT
Parcours 1	6a	6b	6c+	7a+	7c	6a	6b+	5b
Parcours 2	5c	6a+	6b+	7a	7b+	5c	6b	5a

<i>Secteurs lycées</i>	S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8
<i>Epreuves</i>	V1	V2	V3	V4	V5	B1	B2	VIT
Parcours 1	6a	6c	7a	7b	8a	6a	6c	5c
Parcours 2	5c	6b+	6c+	7a+	7c+	5c	6b	5b

V = voie  
B = bloc  
VIT= vitesse

### 3. LE JEUNE JUGE/JEUNE ARBITRE S'INVESTIT DANS LES DIFFERENTS ROLES LORS D'UNE MANIFESTATION

Au niveau de la fonction de jeune juge, il convient de définir 3 rôles distincts et liés entre eux.

- Juge de voie
- Juge de bloc ou juge de vitesse

ATTENTION: un jeune officiel pourra être amené à exercer ses fonctions en sport partagé. Il devra donc en maîtriser les différences de jugement et les adaptations pour cette catégorie spécifique. A cette fin, le règlement sport partagé est joint à ce document.

**Important:** Un jeune juge ne pourra accéder au championnat de France que s'il a acquis les compétences nécessaires

dans les 2 domaines cités. Ces compétences devront être validées au niveau académique.

## **A) JE SUIS JEUNE JUGE**

### **Le Juge**

Déclenche le chronomètre et signale le temps restant à la demande du grimpeur ou de l'équipe si besoin est.

#### a) Juge de Voies

##### - **Avant :**

Vérifie les licences  
Vérifie la chaîne d'assurance  
Demande l'ordre de passage des grimpeurs  
Donne les consignes si besoin

##### - **Pendant**

Évalue la hauteur atteinte (contrôlé- utilisé),  
Procède à l'arrêt du compétiteur en cas de position non réglementaire,  
Reporte le nombre de points marqués.

##### - **Après**

Fait signer la fiche équipe (navette sur laquelle figure les résultats)  
Redonne les licences

#### b) Juge de Blocs

##### - **Avant**

Vérifie licence et ordre de passage  
Donne les consignes sur le bloc (position de départ légitime, interdits, prise de zone et de sortie)

##### - **Pendant**

Annonce « OK » et lève le bras si la prise finale est tenue au moins 2 secondes contrôlée,  
Comptabilise les essais (prise de zone),  
Reporte le nombre de points marqués.

##### - **Après**

Fait signer la fiche  
Redonne les licences

#### c) Juge de Vitesse

### **Avant l'épreuve :**

-vérifier les licences  
- Vérifier l'encordement spécifique.

### **Pendant l'épreuve :**

- Récupérer et vérifier les licences des grimpeurs du secteur.  
- assurer le rôle de starter  
- Noter pour chaque essai et vérifier le départ suivant.

- Démarrer et arrêter le chrono.

**Après l'épreuve :**

- Reporter le meilleur temps de chaque compétiteur.
- Faire signer cette fiche par les concurrents.
- **Redonner les licences.**

## 4. LE JEUNE JUGE/JEUNE ARBITRE DOIT SATISFAIRE AUX EXIGENCES DE LA CERTIFICATION

### Evaluation et Harmonisation des Certifications

Un Jeune juge/jeune arbitre acquiert le niveau 5 (national) de la compétence à partir d'une note de 16/20 lors de son évaluation.

Exigences minimales requises niveau 1/2 : Niveau départemental	Exigences minimales requises niveau 3/4 : Niveau académique	Exigences minimales requises niveau 5 : Niveau national
12/20	14/20	16/20

#### L'évaluation se déroulera en deux parties :

- **Théorique** : vidéos à privilégier, QCM, oraux (notamment pour les élèves en difficulté, par exemple 1/3 temps, dyslexie prononcée/repérée etc ) Un élève qui a une mauvaise note à l'écrit mais qui se fait repérer comme « performant » dès les premiers jugements/arbitrages doit pouvoir repasser la théorie sous forme d'oral afin de ne pas être éliminé pour une possible obtention de la certification, et ce, à tous les niveaux.
- **Pratique** : mise en situation lors d'un Championnat de France, déterminer les différents rôles que le candidat doit assumer (2 rôles souhaités si possible)

Il s'agit d'additionner le résultat théorique (sur 4 points) à l'évaluation pratique (sur 16 points) du Jeune Juge/Arbitre.

<u>Partie théorique</u>	1 à 1.5 point	2 à 2.5 points	3 à 4 points
Sur 4 points	A consolider	Satisfaisant à Bien	Très bien à Excellent

Il est possible de modifier le nombre de rôles.

Selon la spécificité de l'activité, si le Jeune juge/jeune arbitre peut être confronté à 2 rôles différents, son évaluation pratique sera alors la moyenne (sur 16 points) de ses 2 prestations :

**Moyenne des 2 prestations pratiques sur 16 points) + note théorique sur 4 points = note globale sur 20 points**

Si par l'essence même de l'activité un seul rôle peut être tenu, c'est la note de ce rôle unique qui sera prise en compte :

**Note pratique sur 16 points + note théorique sur 4 points = note globale sur 20 points**

➤ **Conseils de la CNJO pour l'élaboration de la grille d'évaluation pratique**

Le tableau suivant est un guide d'évaluation pratique.

Les propositions de contenus qui vous y sont proposées le sont à titre d'exemple ; elles s'ajustent en fonction des activités.

## **LES pré requis :**

- Le jeune juge/jeune arbitre doit être investi au niveau de son district pour acquérir sa certification départementale (sur une rencontre départementale)
- Le jeune juge/jeune arbitre doit être certifié de niveau départemental pour acquérir sa certification académique (sur une rencontre académique)
- Le jeune juge/jeune arbitre doit être certifié de niveau académique pour acquérir sa certification nationale (sur un championnat de France)

**LA VALORISATION :** remise d'un diplôme par les Services UNSS

## Niveau Départemental

➤ Pré requis : le jeune juge doit être investi au niveau de son district

RÔLES	COMPÉTENCES	ACQUISITIONS ATTENDUES
<b>JUGE DE VOIE</b>	<p><b>1. APPLICATION DES RÈGLES</b></p> <p><b>2. PERTINENCE DES DÉCISIONS</b></p> <p><b>3. EFFICACITÉ PAR UNE AUTORITÉ AFFIRMÉE</b></p>	<p><b>Avant l'épreuve :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- lire attentivement le plan de voie</li> <li>- demander des précisions à l'ouvreur pour comprendre le cheminement ainsi que les parties préhensibles des prises</li> </ul> <p><b>Pendant l'épreuve :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- vérifier le couple grimpeur-assureur</li> <li>- déclencher le chronomètre</li> <li>- distinguer les 2 préhensions : contrôlé- utilisée</li> <li>- informer le concurrent : quand l'épreuve est terminée (faute ou fin de voie)</li> </ul> <p><b>Après l'épreuve :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- repérer la dernière prise atteinte (contrôlé utilisé)</li> <li>- reporter la valeur sur la feuille du secrétariat et la fiche personnelle</li> <li>- faire signer la feuille de groupe</li> </ul>
<b>JUGE DE BLOC</b>	<p><b>1. APPLICATION DES RÈGLES</b></p> <p><b>2. PERTINENCE DES DÉCISIONS</b></p> <p><b>3. EFFICACITÉ PAR UNE AUTORITÉ AFFIRMÉE</b></p>	<p><b>Avant l'épreuve :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- demander les précisions à l'ouvreur pour donner toutes les informations et les consignes aux compétiteurs : prise(s) de départ, position légitime de départ prise(s) bonus, prise(s) d'arrivée, cheminement, les interdits</li> <li>- vérifier les surfaces de réception</li> <li>- autoriser le concurrent à nettoyer les prises qu'il peut atteindre sans décoller les pieds</li> <li>- demander à un ouvreur de nettoyer les autres (si nécessaire)</li> </ul> <p><b>Pendant l'épreuve :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- déclencher le chronomètre</li> <li>- vérifier la position légitime de départ et suivre le cheminement</li> <li>- noter chaque essai et vérifier le départ suivant</li> <li>- informer le concurrent : quand la prestation est terminée (faute ou fin de bloc)</li> <li>- vérifier la position des tapis à tout moment</li> </ul> <p><b>Après l'épreuve :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- reporter la valeur sur la feuille du secrétariat et la fiche personnelle</li> <li>- <b>faire signer la feuille de groupe</b></li> </ul>

## Niveau Académique

- Pré requis : Le jeune juge doit :
  - Être investi au niveau de son département.
  - Justifier de l'acquisition de son niveau départemental

RÔLES	COMPÉTENCES	ACQUISITIONS ATTENDUES	PROTOCOLE DE CERTIFICATION
JUGE DE VOIE	<p><b>1. APPLICATION DES RÈGLES</b></p> <p><b>2. PERTINENCE DES DÉCISIONS</b></p> <p><b>3. EFFICACITÉ PAR UNE AUTORITÉ AFFIRMÉE</b></p>	<p><b>Avant l'épreuve :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- lire attentivement le plan de voie</li> <li>- demander des précisions à l'ouvreur pour comprendre le cheminement ainsi que les parties préhensibles des prises</li> </ul> <p><b>Pendant l'épreuve :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- vérifier le couple grimpeur-assureur</li> <li>- déclencher le chronomètre</li> <li>- distinguer les 2 préhensions : contrôlé-utilisé</li> <li>- informer le concurrent quand l'épreuve est terminée (faute ou fin de voie)</li> </ul> <p><b>Après l'épreuve :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- repérer la dernière prise atteinte (contrôlé-utilisé)</li> <li>- reporter la valeur sur la feuille du secrétariat et la fiche personnelle</li> <li>- faire signer la feuille de groupe</li> </ul>	Validation par la personne ressource académique lors des championnats d'académie ou lors d'une journée de formation spécifique
JUGE DE BLOC	<p><b>1. APPLICATION DES RÈGLES</b></p> <p><b>2. PERTINENCE DES DÉCISIONS</b></p> <p><b>3. EFFICACITÉ PAR UNE AUTORITÉ AFFIRMÉE</b></p>	<p><b>Avant l'épreuve :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- demander les précisions à l'ouvreur pour donner toutes les informations et les consignes aux compétiteurs : prise(s) de départ, position légitime de départ prise(s) bonus, prise(s) d'arrivée, cheminement, les interdits</li> <li>- vérifier les surfaces de réception</li> <li>- autoriser le concurrent à nettoyer les prises qu'il peut atteindre sans décoller les pieds</li> <li>- demander à un ouvrier de nettoyer les autres (si nécessaire)</li> </ul> <p><b>Pendant l'épreuve :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- vérifier le couple grimpeur-assureur</li> <li>- déclencher le chronomètre</li> <li>- distinguer les 2 préhensions : contrôlé-utilisé</li> <li>- informer le concurrent quand l'épreuve est terminée (faute ou fin de voie)</li> </ul> <p><b>Après l'épreuve :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- repérer la dernière prise atteinte (contrôlé-utilisé)</li> <li>- reporter la valeur sur la feuille du secrétariat et la fiche personnelle</li> <li>- faire signer la feuille de groupe</li> </ul>	
JUGE DE VITESSE	<p><b>1. APPLICATION DES RÈGLES</b></p> <p><b>2. PERTINENCE DES DÉCISIONS</b></p> <p><b>3. EFFICACITÉ PAR UNE AUTORITÉ AFFIRMÉE</b></p>	<p><b>Avant l'épreuve :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Vérifier l'encordement spécifique.</li> </ul> <p><b>Pendant l'épreuve :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Récupérer et vérifier les licences des grimpeurs du secteur.</li> <li>- Noter pour chaque essai et vérifier le départ suivant.</li> <li>- Démarrer et arrêter le chrono.</li> </ul> <p><b>Après l'épreuve :</b></p>	

- Reporter le meilleur temps de chaque compétiteur.
- Faire signer cette fiche par les concurrents.
- **Redonner les licences.**

## Niveau National

Pré requis : le jeune juge doit :

- Être investi au niveau de son académie.
- Justifier de l'acquisition de son niveau académique
- Participer au protocole d'évaluation initiale (théorique et si possible pratique) mis en place sur le championnat de France par les membres de la CMN.

RÔLES	COMPÉTENCES	ACQUISITIONS ATTENDUES	PROTOCOLE DE CERTIFICATION
<b>JUGE DE VOIE</b>	<p><b>1. APPLICATION DES RÈGLES</b></p> <p><b>2. PERTINENCE DES DÉCISIONS</b></p> <p><b>3. EFFICACITÉ PAR UNE AUTORITÉ AFFIRMÉE</b></p>	<p>Évolution du grimpeur : Ne jamais quitter le grimpeur des yeux.</p> <p><b>Avant l'épreuve :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Lire attentivement le plan de voie.</li> <li>- Demander des précisions à l'ouvreur pour comprendre le cheminement, pour connaître les interdits du secteur.</li> </ul> <p><b>Pendant l'épreuve :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Récupérer et vérifier les licences des 2 grimpeurs du secteur.</li> <li>- Vérifier le couple grimpeur-assureur (encordement, installation du frein).</li> <li>- Déclencher le chronomètre au début de la rotation et noter pour chaque grimpeur son temps de départ (gestion des incidents techniques).</li> <li>- Informer le concurrent du temps restant s'il le demande.</li> <li>- Arrêter le grimpeur en cas de fautes techniques ou à la fin du temps réglementaire.</li> <li>- Retenir la prise la plus haute atteinte par le grimpeur.</li> <li>- Distinguer les 2 préhensions : contrôlée et utilisée.</li> </ul> <p><b>Après l'épreuve :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Noter la dernière prise atteinte (contrôlée ou utilisée) sur la fiche de table et sur la fiche de route.</li> <li>- Faire signer aux concurrents la fiche de route.</li> <li>- Redonner les licences.</li> </ul>	Le JO doit officier sur le championnat de France
<b>JUGE DE BLOC</b>	<p><b>1. APPLICATION DES RÈGLES</b></p> <p><b>2. PERTINENCE DES DÉCISIONS</b></p> <p><b>3. EFFICACITÉ PAR UNE</b></p>	<p><b>Avant l'épreuve :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Demander les précisions à l'ouvreur pour donner toutes les informations utiles aux compétiteurs : prise(s) de départ, prise(s) bonus, prise(s) d'arrivée, cheminement, les interdits . . .</li> <li>- Vérifier les surfaces de réception.</li> <li>- Autoriser le concurrent à nettoyer les prises qu'il peut atteindre sans décoller les pieds.</li> <li>- Demander à un ouvrier de nettoyer les autres (si demandé par le grimpeur).</li> </ul> <p><b>Pendant l'épreuve :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Récupérer et vérifier les licences des grimpeurs du secteur.</li> </ul>	

	<p><b>AUTORITÉ AFFIRMÉE</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Déclencher le chronomètre au début de la rotation (gestion des incidents techniques).</li> <li>- Vérifier le respect de la position légitime de départ et suivre le cheminement.</li>   <li>- Noter chaque essai et vérifier le départ suivant.</li> <li>- Re ajuster, autant de fois qu'il le faut, la liaison des tapis de réception.</li>   <li>- Procéder au brossage des prises à la demande des concurrents.</li> <li>- Informer les concurrents du temps restant s'ils le demandent.</li> <li>- Quand le bloc est réussi (prise finale tenue à 2 mains, mouvement contrôlé), le juge dit « OK » et lève la main dans un même temps.</li> </ul> <p><b>Après l'épreuve :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Reporter les résultats sur la feuille de route.</li> <li>- Faire signer cette fiche par les concurrents.</li> <li>- Redonner les licences.</li> </ul>	
<p><b>JUGE DE VITESSE</b></p>	<p><b>1. APPLICATION DES RÈGLES</b></p> <p><b>2. PERTINENCE DES DÉCISIONS</b></p> <p><b>3. EFFICACITÉ PAR UNE AUTORITÉ AFFIRMÉE</b></p>	<p><b>Avant l'épreuve :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Vérifier l'encordement spécifique.</li> </ul> <p><b>Pendant l'épreuve :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Récupérer et vérifier les licences des grimpeurs du secteur.</li> <li>- assurer le rôle de starter</li> <li>- Noter pour chaque essai et vérifier le départ suivant.</li> <li>- Démarrer et arrêter le chrono.</li> </ul> <p><b>Après l'épreuve :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Reporter le meilleur temps de chaque compétiteur.</li> <li>- Faire signer cette fiche par les concurrents.</li> <li>- <b>Redonner les licences.</b></li> </ul>	

UNE NOTE GLOBALE DE 16 / 20 MINIMUM EST REQUISE POUR OBTENIR LE NIVEAU

**NATIONAL**  
**AU CHAMPIONNAT DE FRANCE D'ESCALADE UNSS / OBSERVABLES POUR AIDE A**  
**L'ÉVALUATION**

<b>PRATIQUE / 16</b>	
<b>DIFFICULTÉ</b> <b>Note / 10</b>  <u><b>Attention :</b></u>  <b>Une note inférieure à 7 entraîne la non validation du niveau national et ce quel que soit la moyenne générale obtenue.</b>	<b>ASSURAGE</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>*Le juge se lève et vérifie :- le nœud d'encordement du grimpeur  - la mise en place correcte du système d'assurance et les baudriers</li> <li>*Le juge est vigilant et fait corriger le « mou » si nécessaire sur les 4 premières dégaines</li> <li>*Le juge intervient sur le placement de l'assureur si celui-ci se trouve sur la trajectoire de chute potentielle en début de voie.</li> <li>*Le juge intervient s'il estime que l'assurance n'est pas maîtrisé. (Lâche le brin du bas par exemple)</li> <li>*Le juge intervient si tension de la corde (aide)</li> </ul>
	<b>JUGEMENT</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>*Le juge donne des consignes claires et précises sur le secteur ( ex : les interdits, .... ).</li> <li>*Le juge ne quitte jamais le grimpeur des yeux lors de sa prestation.</li> <li>*Le juge maîtrise les notions de « prise contrôlée » et « prise utilisée ».</li> <li>*Le juge maîtrise la notion de dernière prise pour mousquetonner et le jugement en rapport.</li> <li>*Le juge n'oublie pas de déclencher le chronomètre et de noter le temps au départ de chaque prestation.</li> <li>*Le juge reporte de manière fiable les résultats des prestations.</li> </ul>
<b>BLOC ou VITESSE</b> <b>Note / 6</b>  <b>BLOC</b> <u><b>Attention :</b></u> <b>Une note inférieure à 4,2 en bloc ou en vitesse entraîne la non validation du niveau national et ce quel que soit la moyenne générale obtenue.</b>	<b>AVANT LA PRESTATION</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>*Le juge effectue un brossage des prises.</li> <li>*Le juge donne des consignes claires et complètes sur le bloc :  - position légitime de départ, prise bonus, TOP, interdit s'il y a lieu et fautes potentielles</li> <li>*Le juge rappelle les règles sur le coaching.</li> </ul>
	<b>PENDANT LA PRESTATION</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>*Le juge fait preuve d'une attention soutenue et constante (ne lâche pas le grimpeur des yeux).</li> <li>*Décision rapide.</li> <li>*Le juge annonce clair et fort</li> <li>*Jugement affirmé et cohérent.</li> <li>*Le juge maîtrise parfaitement la notion de « prise contrôlée ».</li> <li>*Le juge est capable de répondre aux questions que lui pose les grimpeurs concernant le bloc.</li> <li>*Brossage efficace.</li> <li>*Le juge reporte de manière fiable les résultats des prestations.</li> </ul>
<b>VITESSE</b> <b>Une note inférieure à 4,2 en bloc ou en vitesse entraîne la non validation du niveau national et ce quel que soit la moyenne générale obtenue.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>*Le juge vérifie matériel et encordement</li> <li>*Le juge maîtrise les différents rôles : - starter  - assureur  - chronométreur</li> <li>*Le juge maîtrise et applique les règles (faux départ, fautes techniques..etc...).</li> <li>*Le juge maîtrise le chronométrage.</li> <li>*Le juge reporte de manière fiable les résultats.</li> <li>*Jugement clair et affirmé.</li> </ul>
<b>THÉORIE / 4</b>	<b>Attention: une note inférieure à 2,8 entraîne la non validation du niveau national et ce quel que soit la moyenne générale obtenue.</b>

**RAPPEL DES EXIGENCES DE L'ASSURAGE EN TÊTE**  
**POUR LA FORMATION DES GRIMPEURS AU SEIN DE VOS A.S.**

- Exigence 1** Préparer la corde lovée, sans nœud.
- Exigence 2** Vérification des boucles du baudrier et du nœud d'encordement (huit double + nœud d'arrêt obligatoire).
- Exigence 3** Positionner le frein sur la corde et prendre la longueur de mou nécessaire pour le mousquetonnage du premier point.
- Exigence 4** Parade jusqu'au mousquetonnage du premier point.
- Exigence 5** Ne jamais quitter le grimpeur des yeux afin d'anticiper les déplacements ainsi que les mousquetonnages.
- Exigence 6** Juste après le mousquetonnage du 1er point, saisir la corde pour assurer le grimpeur et se décaler latéralement de l'axe de chute (en veillant à ne pas gêner le grimpeur).
- Exigence 7** Ajuster le mou en se déplaçant vers le grimpeur ou en s'éloignant de lui, notamment au moment des mousquetonnages pour ne pas gêner le grimpeur ou pour récupérer du mou en urgence.
- Exigence 8** Lorsqu'il donne ou reprend du mou, l'assureur ne doit jamais lâcher la main placée sous le frein et pour ce faire utiliser la technique de l'assurage en 5 temps.
- Exigence 9** En cas de chute du grimpeur, freiner sa chute de façon dynamique et déposer en douceur le grimpeur au sol.
- Exigence 10** Ravaler rapidement la corde en prenant garde à ne pas retourner les dégaines et lover correctement la corde.

## 5. LE JEUNE JUGE/JEUNE ARBITRE DOIT VERIFIER SES CONNAISSANCES

A chaque niveau de formation, une épreuve de vérification des acquis (épreuve pratique, support vidéo, QCM, oral ...) donnera lieu à l'attribution du niveau de certification correspondant et d'un retour d'évaluation auprès du Jeune juge/jeune arbitre (oral ou écrit).

De la même façon, une évaluation initiale de chaque jeune juge/jeune arbitre sera faite au Championnat de France pour distribuer les rôles et favoriser le bon déroulement de la compétition. La certification portera sur sa prestation tout au long de la compétition.

Officier en tant que Juge/Arbitre sur un Championnat de France n'engendre pas systématiquement une certification nationale.

### QUESTIONNAIRES DE VERIFICATION DE SES CONNAISSANCES :

[TEST DEPARTEMENTAL](#)

[TEST ACADEMIQUE](#)

[TEST NATIONAL](#)

## 6. LE JEUNE JUGE/JEUNE ARBITRE ASSURE LE SUIVI DE SA FORMATION / PASSERELLES FEDERALES

Dès que possible l'UNSS proposera à tout Jeune juge/jeune arbitre certifié de pouvoir gérer son suivi de formation sur le serveur OPUSS: [www.unss.org](http://www.unss.org)

### **Passerelles entre l'UNSS et la Fédération Française de ...**

La convention entre l'UNSS et la FFME précise que le jeune juge/jeune arbitre de certification de niveau académique ou national permet une équivalence.

La certification de niveau académique UNSS permet la validation du stage théorique de juge fédéral de bloc et difficulté

La certification de niveau national UNSS permet le titre de Juge fédéral de bloc et difficulté de niveau 1.

Ces équivalences peuvent être obtenues en prenant contact auprès de la FFME (le licencié UNSS doit être également licencié FFME).

## 7. LE JEUNE JUGE/JEUNE ARBITRE PEUT PARFAIRE SA FORMATION EN CONSULTANT DES DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES

Le jeune officiel peut trouver des informations complémentaires en consultant :

- le site Union Nationale du Sport Scolaire : [www.unss.org](http://www.unss.org) .

- le règlement sportif du CF d'escalade 2021 afin de compléter vos connaissances (y compris le sport partagé)

- l'Association Française du Corps Arbitral Multisports (AFCAM)

### **Adresse de la fédération concernée :**

Fédération française de Montagne et d'Escalade  
8-10 Quai de la Marne  
75019 PARIS  
Tél : 01.40.18.75.50 – Fax : 01.4018.75.59  
Site FFME : [www.ffme.fr](http://www.ffme.fr)

- <https://www.ffme.fr/escalade/competition/textes-et-reglements-competitions-escalade/>
- <https://www.ffme.fr/escalade/competition/officiels-escalade/>